

◆ ENSEIGNEMENT

Rejet du protocole d'accord social

Les cinq organisations syndicales de l'Enseignement et le SeGEC, qui chapeaute l'enseignement catholique en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'ont, sans surprise, pas signé lundi le protocole d'accord sectoriel 2015-2016 soumis par le gouvernement. En l'absence de moyens budgétaires, le projet d'accord social ne prévoit aucune revalorisation pour le personnel enseignant.